

Il existe 4 types de sol

Le parquet qui sera (le plus ?) onéreux, cela peut aller du ponçage des zones restrictives et des lignes à 6 m25 avec vitrification, jusqu'à la réfection totale du parquet avec le traçage de tous les jeux. On peut estimer la fourchette de prix selon les travaux de 2 000 à 25 000 € HT sans le déplacement.

Exemple : Si l'on ne traite que les raquettes, il faut effacer, poncer, pour le nouveau rectangle, ensuite traiter avec vernis, là, où il n'y a plus de tracés, ensuite peindre les nouveaux tracés, prévoir de 7 000 à 8 000 € HT sans le déplacement. Ces interventions auront lieu sur plusieurs jours.

La résine coulée : Attention, il faut se renseigner pour savoir si l'entreprise qui a traité votre terrain est toujours en activité (nombreuses sont celles qui s'arrêtent au bout de quelques années) il est très difficile d'avoir les mêmes produits, les mêmes teintes. Il faudra savoir : quelles sont actuellement la nature et les références de la couche de finition de la résine de votre terrain (pas évident)...

Le sol synthétique pose quelques problèmes, si le terrain à moins de 10 ans il est sous garantie décennale, l'entreprise refusera d'y toucher, car, après travaux, il se peut qu'il y ait une différence de hauteur. Est-ce que les entreprises vont prendre le risque d'arracher le revêtement de la zone ? Si le risque est pris pour les terrains de plus de 10 ans (les entreprises sont dubitatives et circonspectes), il y aura masquage avec du PVC et recouvrement avec de la peinture. Le plus intéressant serait, selon l'état du revêtement, de le remplacer entièrement.

Exemple : un revêtement TARAFLEX qui a une durée de vie de plus de 20 ans (entretenu), bien que l'investissement soit important (60 à 65 000 € HT traçage compris), revient moins cher dans le temps, il y aura une sécurité pour les communes et la satisfaction des utilisateurs.

Enfin **le bitume** (peu de terrains) qui devrait être le moins cher.

Par aire de jeux, s'il n'y a que le traçage (peinture), on peut estimer la dépense de 1500 à 2200 € HT hors déplacement (selon le nombre de tracés).

Les dépenses occasionnées par ces travaux risquent d'être importantes pour les communes à petit budget mais aussi pour les villes ayant plusieurs gymnases. La FFBB communiquera après la réunion de la commission, suite à la concertation préalable, un tableau des coûts moyens d'investissement.

En Europe, les fédérations française et allemande ont été les seules à s'opposer à cette mise aux normes de la FIBA, normes qui ont suivi (par tendance ?) la NBA.

*Remerciements à : Langlet Marquage Sportif (69140). langlet.d@wanadoo.fr

Des travaux aux coûts importants pour des communes à petits budgets ou des villes disposant de plusieurs gymnases.



Une salle avec de nombreux tracés qui s'entrecroisent